

FONDS CLIMAT

MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE  
L'ASSAINISSEMENT ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE



## DOCUMENT DE PROJET

**Titre du Projet** : Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et des jeunes au Nord du Mali.

**Zones d'intervention** : communes de Youwarou, Soumpi et Dire dans les cercles de Youwarou, Niafouké et Dire.

**Domaine prioritaire du Plan Stratégique** : lutter contre les effets des changements climatiques, améliorer la production agro- Sylvio – pastorale pour renforcer les effets de la résilience contre les impacts négatifs des changements climatiques et de juguler la précarité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.

Produits du Plan Stratégique : 2019 – 2022

**Produit 4.1**: Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière reboisement.

**Produit 4.2** : Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables.

**Produit 4.4** : Soutien aux activités de conservation, de commercialisation des produits de l'agriculture, de la foresterie et de l'aliment pour bétail.

Nom du Soumissionnaire : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Signature (Soumissionnaire) :

Date/Mois/Année

Signature (Fonds Climat):

Date/Mois/Année

Période du programme :	2019-2022
Numéro du Programme :	
Date de démarrage :	25/02/2019
Date de fin :	31/12/2021

Ressources totales requises:	<b>\$ 809 622 US</b>
Ressources totales allouées:	
• Fonds Climat Mali	<b>\$ 809 622 US</b>
• Autres : Mise à disposition des terres	

### Description sommaire

Le projet de Développement Agro-Sylvo-Pastoral au profit des femmes et des jeunes au Nord du Mali s'inscrit dans le cadre de la préparation des populations à réduire les effets des changements climatiques et à créer des mécanismes d'adaptation pour y faire face. A ce titre, le projet entend appuyer les populations ciblées dans le domaine de l'aménagement des jardins de maraichage, de réhabilitation de périmètres irrigués, l'élevage et le reboisement. Ces différentes interventions permettront d'accroître la production agro-Sylvio-pastorale, de renforcer les effets de la résilience contre les impacts négatifs des changements climatiques et de juguler la précarité alimentaire et nutritionnelle dans les zones couvertes par le projet.

### Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
FAO-Mali	1) Bruno TELEMANS, Coordinateur Principal des Operations, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800. E-mail : <a href="mailto:Bruno.Telemans@fao.org">Bruno.Telemans@fao.org</a>  2) Modibo Touré, Assistant Programme, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800 E-mail : <a href="mailto:Modibo.Toure@fao.org">Modibo.Toure@fao.org</a>
ONG : Association Humanitaire pour le Développement au Mali (AHDM)	Ibrahima Amadou CISSE E-mail:ahdm2004.mali@yahoo.com N'Tomikorobougou 66787059/78453880

## LA LETTRE DE SOUMISSION

**Bamako, le 17 septembre 2017**

À

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, quartier du Fleuve.  
BPE : 2357, Rue : 311. Porte : 328. Bamako Mali

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur dans le cadre du Fonds Climat Mali, de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Programme de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux.

Conformément à votre Appel à propositions en date du 21 juillet 2017, nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : .....

Nom et titre du signataire : Mr Amadou Allahoury DIALLO Représentant de la FAO Mali

Nom du soumissionnaire: FAO

1. Adresse : Avenue de la Liberté – Route de Koulouba – B.P. 1820 – Bamako – Mali Tél. + (223) 20 22 65 76/20 22 37 13/Fax : 20 22 36 46 Email : [FAO-ML-@fao.org](mailto:FAO-ML-@fao.org)

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

### Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	1) Bruno TELEMANS, Coordinateur Principal des Operations, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800. E-mail : <a href="mailto: Bruno.Telemans@fao.org">Bruno.Telemans@fao.org</a>  2) Modibo Touré, Assistant Programme, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800

	E-mail : <a href="mailto:Modibo.Toure@fao.org">Modibo.Toure@fao.org</a>
ONG : Association Humanitaire pour le Développement au Mali (AHDM)	Ibrahima Amadou CISSE E-mail:ahdm2004...mali@yahoo.com N°Tomikorobougou 66787059/78453880

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE :**

**Nom de l'Institution/organisation : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**

2. **Nom, titre et Adresse de la Personne :** Amadou Allahoury DIALLO, Représentant de la FAO au Mali, Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ; **Avenue de la Liberté – Route de Koulouba – B.P. 1820 – Bamako – Mali Tél. + (223) 20 22 65 76/20 22 37 13/Fax : 20 22 36 46 Email : [FAO-ML-@fao.org](mailto:FAO-ML-@fao.org)**

**Brève présentation de l'institution /organisation :**

- **date de création :** La FAO a été créée le **16 Octobre 1945**, au Québec au Canada ;
- **domaines d'intervention/types de prestations.**

Le but assigné à l'organisation est d'améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales en général. La FAO est l'une des plus grandes institutions spécialisées du système des Nations Unies, chef de file dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches et du développement rural. Organisation intergouvernementale, **la FAO regroupe 194 États membres auxquels s'ajoute l'Union Européenne.** Son objectif est de satisfaire les besoins des générations présentes et futures en suscitant un développement **qui ne dégrade pas l'environnement**, tout en étant techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable. La FAO intervient au Mali depuis l'indépendance du pays, c'est-à-dire depuis 1960 La FAO donne une assistance multiforme au développement du Mali dans le cadre de son Programme de terrain.

- **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé :**

- TCP/MLI/3304 : Projet « Validation et dissémination de systèmes d'élevage de poisson intégrés à la riziculture à travers des champs écoles des producteurs (CEP) au Mali » : Ce projet de coopération technique (TCP) à caractère expérimental entre la FAO et le Mali a été signé le 1<sup>er</sup> Juillet 2011 par le Ministre de l'Élevage et de la Pêche pour le Gouvernement et le 10 Août 2011 par le Représentant de la FAO au Mali pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour une durée de 2 ans, prolongé de 6 mois jusqu'en fin 2013 ;
- le Programme sous régional de « *Formation Participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures à travers les champs-écoles des producteurs (GIPD/CEP) pour le Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal* », GCP/RAF/009/NET. L'objectif de développement du ce programme sous-régional « GIPD » est de promouvoir un développement agricole durable, par la généralisation,

l'institutionnalisation et la diffusion de la Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) à travers les **Champs Ecoles de Producteurs (CEP)** ;

- GCP/MLI/047/UNJ : Projet : « Programme de Développement des capacités de production aquacole résiliente et durable adaptées aux changements climatiques et à la variabilité climatique au Mali ». L'objectif de ce projet est d'appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique. Ce projet est en cours d'exécution dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.

- **Organisation et équipes:**

La structure de la FAO se présente comme suit :

- **Le Siège de l'Organisation qui comprend :**

- **le bureau du Directeur Général au Siège de l'Organisation à Rome (Italie auquel sont rattachés) :** Le bureau de l'évaluation ; Le bureau de l'inspecteur général ; Le bureau des affaires juridiques et de l'éthique ; Le bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées qui supervisent toutes les représentations de la FAO dans le monde.
- **six (6) départements dirigés par des sous directeurs généraux dont :** Le département de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs ; le département des Forêts ; le département des Pêches et aquaculture ;
- **cinq bureaux régionaux,** qui sont : Le bureau régional pour l'Afrique, basé à Accra au Ghana ; Le bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, situé à Bangkok en Thaïlande ; Le bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, basé à Santiago en Chili ; Le bureau régional pour le Proche Orient, situé au Caire en Égypte ; et le bureau régional pour l'Europe, basé à Rome en Italie ;
- **cinq bureaux de liaison :** Le bureau de liaison avec les Nations Unies [Palais des Nations (Genève, Suisse)] ; Le bureau de liaison avec l'Amérique du nord (Washington, USA) ; le bureau de liaison avec les Nations Unies (New York, USA) ; Le bureau de liaison avec l'Union Européenne (Bruxelles, Belgique) ; Le bureau de liaison avec le Japon (Yokohama, Japon).

- ❖ **Plus de 78 bureaux nationaux.**

**Le Bureau de la Représentation de la FAO au Mali** est organisé autour :

- du Représentant de la FAO ;
- du Coordinateur Principal des Operations;
- d'un Assistant au Représentant chargé du Programme ;
- d'un Assistant au Représentant Chargé de l'Administration et des Finances ;
- d'une Coordinatrice, fonctionnaire internationale, de l'Unité de Coordination des Urgences et de la Réhabilitation ;
- de deux Assistants au Programme ;
- quatre assistants à l'Administration et Finances ;

- d'une Unité des Achats, avec un fonctionnaire international ;
- deux cadres nationaux en appui au programme ;
- un expert national en appui au Programme ;
- cinq experts nationaux en appui à l'Unité des Urgences ;
- un pôle de 9 chauffeurs dont deux permanents avec un chef de parc auto ;
- de trois Sous-Bureaux : Mopti, Tombouctou et Gao : avec chacun un Chef de Sous-bureau un assistant et un chauffeur.

• **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé :**

Les activités de la FAO dans les pays membres soutiennent les populations rurales dans la promotion d'un développement agricole visant la sécurité alimentaire, y compris à travers la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans ce cadre, en s'appuyant sur le savoir-faire qu'elle capitalise, la FAO a appuyé plusieurs initiatives nationales et régionales en matière de promotion de la gestion durable des PFNL à savoir :

- au Mali, elle a appuyé de 2007 à 2011 la mise en œuvre du projet GCP/MLI/018/CEH, «Appui à la Gestion Participative des Ressources Forestières Centré sur la Faune et les Produits Forestiers», en vue d'appuyer le Gouvernement du Mali dans la promotion de la gestion intégrée et durable des ressources naturelles du pays, y compris l'implication effective des populations rurales et toutes autres parties prenantes respectives afin de mieux contribuer à la réduction de la pauvreté.
- au Burkina Faso, la FAO a contribué à la mise en œuvre du Projet GCP/BKF/053/LUX d'amélioration de la gestion et de l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux – PAGED/PFNL.
- au niveau de l'Afrique Centrale : la FAO a appuyé certains pays dans l'identification et la mise en œuvre de mesures politiques en vue de promouvoir la gestion durable des PFNL et à partager équitablement les avantages découlant de leur exploitation et de leur utilisation. On peut citer dans ce cadre :
  - Le projet GCP/RAF/398/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL» mis en œuvre de 2005 à 2008 au Cameroun, au Gabon, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, en Guinée Equatoriale et au Congo ;
  - Le projet GCP/RAF/408/EC « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans la production et la commercialisation des PFNL en Afrique Centrale » financé par l'Union Européenne et mis en œuvre au Cameroun et en République Démocratique du Congo de 2007 à 2010.
  - Le projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » mis en œuvre au Gabon, au Congo et en République Centrafricaine de 2009 à 2012.

Actuellement, la FAO met en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le projet GCP/RAF/479/AFB « Renforcement de la Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale ». Ce projet couvre la période de 2014 à 2017 et a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL), et intervient au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe, et au Tchad.

Le projet TCP/MLI/3602 « projet valorisation des produits forestiers non ligneux : cas de noix de Karité, du Tamarin et zaban à Faragouaran » mis œuvre actuellement dans le cercle de Bougouni est un exemple vivant et tangible de programmes en réalisation en lien avec le domaine prioritaire ciblé.

- **Partenaire de mise en œuvre :**

Le partenaire de mise en œuvre du projet est l'ONG Association Humanitaire pour le Développement au Mali (AHDM). C'est une ONG qui a une grande expérience dans l'encadrement du monde rural et dans les activités du développement à la base. Elle a une grande expérience dans le domaine du maraichage et les aménagements de bourgoutières. Ses zones d'intervention principales sont les régions de Mopti et Tombouctou où elle a eu à conduire des projets financés par la GIZ et l'USAID.

## **PRÉSENTATION DU PROJET**

### **1. Analyse de la situation**

#### **a. Zone d'intervention:**

##### **i. Région de Mopti**

La région de Mopti est limitée au nord par la région de Tombouctou, à l'ouest par la région de Ségou, au sud-ouest par la région de Sikasso et au sud-est par le Burkina Faso. Elle est traversée par le fleuve Niger et le Bani, son affluent.

La région se partage en plusieurs zones : le delta central du Niger autour de Mopti, les falaises de Bandiagara et la plaine de Bankass le long de la frontière du Burkina Faso. Le mont Hombori est le point culminant du Mali avec 1 155 mètres d'altitude.

Le climat est de type sahélien. La région de Mopti compte 7 forêts classées, couvrant une superficie de 8 646 ha. Dans la région sont situés la réserve spéciale des éléphants de Douentza dans le Gourma et deux sites Ramsar (Walado débo et la Plaine de Séno).

Les grandes villes de la région sont : Mopti, Djenné, Bandiagara, Koro, Douentza, Bankass et Youwarou. La réserve de Baye dans la zone du Sourou (volta noire) est située dans cette région.

La population était de 2 037 330 habitants en 2009. La population a augmenté de 38 % depuis 1998, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 3% entre 1998 et 2009. Les femmes représentent 50,6 % de la population. Différentes ethnies vivent dans la région : Bozos, Sonhaïs, Dogons, Maures , Peuls etc.

Mopti se trouve sur l'axe qui relie la capitale Bamako à la partie Nord-Est du pays. Le quartier de Sévaré, véritable ville secondaire située à 13 km s'est développé pour dégager Mopti. Une plaine d'inondation sépare Mopti de Sévaré et la ville de Mopti est encerclée par les digues de protection contre les inondations. Elle est située à la confluence du Bani et du Niger, deux grands cours d'eau du Mali. La ville a été érigée en commune qui fait partie des 16 communes que compte le cercle de Mopti.

##### **ii. Région de Tombouctou**



La région de Tombouctou est située dans la partie septentrionale du Mali. C'est une région en grande partie désertique. Cependant elle est traversée par le fleuve Niger et de son Delta intérieur ainsi que de nombreux lacs et marigots qui permettent d'importantes activités agricoles.

Elle est composée de cinq cercles à savoir Tombouctou, Dire Niafouké, Goundam et Gourma Rharous. Elle avait une population estimée à 681 691 habitants selon les données statistiques de 2009 composée essentiellement des Arabes des Touaregs, des peulhs, les sonrais et les bellahs.

Les principales activités exercées par ses populations sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse et l'exploitation du sel.

### **Problèmes à résoudre et défis à relever :**

#### **Problèmes à résoudre :**

Les zones couvertes par le projet présentent de grandes potentialités dans le domaine de l'agro-Sylvo-pastoral. Cependant, il y a des réels problèmes auxquels l'AHDM et ses partenaires entendent s'attaquer pour amorcer un développement durable de la zone. Ces différentes contraintes sont entre autres:

- ✓ la baisse de la pluviométrie ;
- ✓ le tarissement des rivières, mares et lacs ;
- ✓ le manque de pâturage causant la souffrance des troupeaux ;
- ✓ la déforestation.

#### **Défis à relever**

Les défis que l'AHDM et ses partenaires sont résolus à relever, à la suite des problèmes identifiés, sont :

- ✓ réhabiliter trois périmètres irrigués dans trois (03) communes ;
- ✓ réaliser 6 jardins maraichers ;
- ✓ améliorer l'alimentation du cheptel à travers la promotion de la culture du bourgou ;
- ✓ planter des arbres pour endiguer l'ensablement des cours d'eau, freiner l'avancée du désert et trouver du bois de construction.

#### **Interventions en cours :**

Les zones ciblées par le projet connaissent une intervention des organismes humanitaires dans plusieurs domaines de développement communautaire. Parmi ces organismes, on peut citer : Care Mali, GIZ, OMAES, etc.

Le projet développera un plan de collaboration avec ces différentes ONG afin d'optimiser l'utilisation des ressources. La mise en œuvre de ce plan permettra aussi d'échanger les expériences acquises et de créer des synergies d'actions pour améliorer le bien-être des populations cibles.

#### **Valeur ajoutée de la proposition**

La réalisation du présent projet va renforcer les capacités des organisations paysannes en termes de résilience. En plus, la promotion des activités génératrices de revenus permettra d'atteindre non seulement l'autosuffisance alimentaire mais aussi d'améliorer l'état nutritionnel des enfants.

Les bénéficiaires seront à mesure de lutter efficacement contre les effets néfastes des changements climatiques à travers la mise en œuvre des activités proposées.

#### **Logique et cadre de résultats du Programme :**

## **Objectifs et résultats attendus :**

### **Objectifs Spécifiques :**

Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socio-économique et permettre un développement local inclusif.

Produit 4.1 : Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière reboisement.

Activité 4.1.1: Former 360 exploitantes en reboisement d'eucalyptus et gommiers.

Activité 4.1.2 : Planter 72 000 eucalyptus et 72 000 gommiers sur 90 hectares.

Activité 4.1.3 : Former 100 personnes (dans 20 villages) en repiquage de Bourgou.

Activité 4.1.4 : Identifier les sites et repiquage du bourgou.

Activité 4.1.5 : Booster la commercialisation du Bourgou (formation de 100 femmes sur les techniques de conservation et de commercialisation du bourgou).

Produit 4.2 : Diversification des activités génératrices de revenus des couches vulnérables

Activité 4.2.1 : Installer de 6 périmètres maraîchers.

Activité 4.2.2: Former les bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère au niveau de 6 Périmètres.

Activités 4.2.3 : Réhabiliter les 3 périmètres irrigués et appuyer les bénéficiaires.

Activité 4.2.4 : Former les 90 producteurs/ices de riz sur les techniques de production de riz irrigué.

Produit 4.4 : Soutien aux activités de conservation et de commercialisation des produits agro-sylvo pastoraux.

Activité 4.4.1 : Fournir des Kits d'équipement de transformation de produits agricoles (séchoir solaire, broyeuse motorisé, découpeuse manuel etc.)

Activité 4.4.2 : Former 30 transformatrices (2 sessions de 3 jours).

### **Bénéficiaires et modalités de participations :**

Les principaux bénéficiaires du projet seront les populations des trois communes (Youwarou, Soumpi et Diré) particulièrement les éleveurs, les agriculteurs, les groupements de femmes et de jeunes.

Toutes les parties prenantes du projet seront mises à profit dans la mise en œuvre des activités, chacune dans le rôle et pouvoir qui lui est conféré.

Ainsi, les services techniques vont apporter leur expertise aux acteurs à tous les niveaux de la gestion locale du projet. Les élus locaux et les chefs de villages vont respectivement participer à la validation institutionnelle des conventions locales et faciliter la gestion foncière pour les aménagements et les pâturages. Ils seront sensibilisés aux questions de genre pour avoir leur pleine adhésion aux activités prévues pour la couche féminine de la population qui est la plus vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques.

Quant aux groupements des femmes et des jeunes (agriculteurs et/ou éleveurs), ils seront au centre de toutes les activités étant donné qu'ils sont les bénéficiaires directs. Toutes les couches citées, prendront part aux évaluations du projet.

## **2. Pérennité, Complémentarité et Risques du Projet :**

### **Pérennité des interventions prévues :**

Le projet mettra en place un système de gestion participatif. La plupart des plans d'exécution seront adoptés en plénière avec la prise en compte des observations et suggestions de tous les participants. Ainsi, nous allons inviter les participants à la création des cercles d'excellence et à la vulgarisation des leçons apprises (par le bouche-à-oreille) dans leurs groupes de causerie.

### **Stratégie de mise à l'échelle :**

Pour un départ, le projet se focalisera sur les trois communes dans les cercles de Youwarou, Niafouké et Dire. Toutefois, dans un souci de faire profiter d'autres régions, une rencontre de haut niveau sera organisée à la fin du projet afin de présenter les acquis aux différents acteurs. Ainsi, d'autres régions seront invitées à cet atelier final pour partager les expériences et les leçons apprises en vue d'étendre le projet à d'autres zones.

### **Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements :**

Le projet élaborera un plan de complémentarité avec l'ensemble des intervenants dans la zone. Ceci permettra non seulement de capitaliser les potentialités des uns et des autres mais aussi et surtout de tirer les leçons des insuffisances constatées çà et là. Il profitera des compétences locales en matière de changements climatiques, des technologies de riziculture et de maraichage.

### **Risques du Projet :**

Les principaux risques qui pourraient impacter négativement la mise en œuvre du projet sont d'ordre sécuritaire, institutionnel et physique.

Type de risques	Niveau de risque	Mesure d'atténuation
<b>Risque physique :</b> Développement de l'insécurité	Moyen	Le personnel sera des nationaux et une restriction des déplacements sera faite (interdiction de se déplacer dans la nuit). Les acteurs de base seront des ressortissants des localités bénéficiaires car ils maîtrisent les dialectes, la géographie, les pistes et leur assimilation est facile.
Inondations	Faible	Mettre en place des comités de gestion des catastrophes naturelles.
Faible pluviométrie	Elevée	Créer des mécanismes d'adaptation aux effets des changements climatiques.

### **3. Modalités de mise en œuvre :**

### Arrangement de gestion :

Le présent projet sera mis en œuvre par l’AHDM avec l’appui conseil des Directions Régionales de l’Agriculture concernées. Une équipe composée de :

- ❖ un coordinateur ;
- ❖ un chargé de Suivi-Evaluation ;
- ❖ un animateur par cercle ;
- ❖ un personnel d’appui (secrétaire, comptable, gardien).

Cette équipe de gestion sera basée à Niafouké. Elle est placée sous la responsabilité directe de l’AHDM qui rend compte à la FAO.

La FAO veille à la mise à disposition des fonds à l’ONG, après la signature du protocole d’accord entre les deux organisations. A cette fin, des protocoles de gestion seront établis sur la base de plan de travail et du budget pour l’exécution des activités sur le terrain.

Un lancement du projet sera organisé et tous les acteurs du projet seront invités à ladite cérémonie. Il se fera à Bamako avec la participation de tous les acteurs.

Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale seront réalisées.

### Responsabilité des Organisations Participantes et transparence :

Organisations Participantes	Rôles et responsabilités
FAO	<p>La FAO fournira les moyens suivants pour faciliter l’exécution du projet :</p> <p>1. Personnel</p> <p style="text-align: center;">Personnel international :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un consultant international chargé de la coordination des Services de supervision technique de la FAO ;</li><li>• Un fonctionnaire FAO, 3 missions de quatre jours chacun sur la durée du projet ;</li></ul> <p>2. Acquisition des Équipements et matériels</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La FAO validera les demandes d’acquisition des équipements et matériels prévus pour la mise en œuvre du projet ;</li></ul>
l’ONG Association Humanitaire pour le Développement au Mali (AHDM)	L’ONG AHDM est chargée de la mise en œuvre effective du projet.

## **1. Responsabilité de l'ONG Association Humanitaire pour le Développement au Mali (AHDM) :**

L'AHDM sera responsable de la mise en œuvre et du suivi du projet.

Dans toutes les phases de mise en œuvre et de suivi évaluation, les services techniques seront impliqués afin de mener leur droit régalien de contrôle pour le respect des normes.

Au demeurant, les rapports trimestriels seront mis à la disposition de la FAO et aux services techniques.

## **2. Responsabilité de la FAO:**

La FAO fournira les moyens suivants pour faciliter l'exécution du projet :

### **2.1. Personnel**

Personnel international et national :

- un consultant spécialiste en systèmes intégrés de riziculture
- un Expert en élevage ;
- un Expert en foresterie ;
- un consultant chargé des opérations.

### **2.2 Services de supervision technique de la FAO**

#### **Voyages officiels:**

- les frais de voyage du personnel FAO de supervision pour le suivi dans les différents sites sont prévus ;
- la FAO mettra à disposition des véhicules tout terrain, dans la mesure du possible, pour la durée des missions et selon un calendrier préétabli.

#### **2.3 Equipment et matériel**

- un ordinateur de bureau ;
- un ordinateur portable avec ses accessoires et consommables ;
- des fournitures de bureau, petit matériel et divers ;
- du matériel et équipement de formation.

#### **2.4 Frais généraux et directs de fonctionnement**

- Les intrants essentiels, équipements et les services devant garantir l'exécution effective des activités seront pris en charge par le projet (frais divers de fonctionnement dont frais de conduite d'enquête) ;
- Couvrir les dépenses diverses du Siège de la FAO pour l'exécution du projet, selon les taux en vigueur.

#### **2.5 Formation**

- réunions du Comité de pilotage du projet ;
- formations des agents vulgarisateurs/facilitateurs ;
- formations des producteurs ;
- matériel de formation sur le terrain ;
- séminaire national de lancement à Bamako, impliquant 40 personnes pendant 1 jour ;

- séminaire national de partage des résultats du projet à Bamako, impliquant 40 personnes pendant 2 jours à la fin du projet.

### **3. Plan de suivi - évaluation et de communication :**

L'objectif du reportage est de développer le processus éclairé en accomplissant efficacement les objectifs spécifiques selon les plans d'action assignés. Le projet élaborera ses rapports conformément aux standards et principes du reportage du partenariat. Un système d'auto-évaluation périodique sera mis en œuvre au niveau des bénéficiaires-cibles avec l'appui technique du Coordinateur et des animateurs. Une évaluation finale avec la participation de toutes les parties prenantes est prévue en fin du projet.

Le projet veillera au diagnostic des potentialités locales (connaissance des produits disponibles localement ou qui pourraient facilement être produits et qui seraient susceptibles de s'intégrer aux habitudes des populations concernées).

Pour assurer une meilleure visibilité du projet, les interventions seront médiatisées à travers les radios locales, la télévision, les affiches, les journaux et les t-shirts.

des panneaux signalétiques seront implantés à l'entrée des cercles concernés et devant chaque site mentionnant objet du projet, son bailleur de fond et les autres acteurs du projet ;

#### **Rapportage:**

- toutes les missions de suivi/supervision par les experts/consultants seront sanctionnées par un rapport détaillé de la mission ;
- chaque session du Comité de pilotage, des ateliers et séminaires de formation sera sanctionnée par un rapport (Compte rendu). Un rapport d'évaluation à mi-parcours sera fourni;
- des rapports trimestriels, semestriels et annuels (narratifs et financiers) seront rédigés et envoyés à la FAO qui a son tour transmettrait au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali ;
- un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données sera mis en place par l'AHDM avec l'appui de la FAO et des services techniques ;
- un rapport final de clôture du projet sera produit à l'intention de la FAO et des services techniques partenaires. Ce rapport détaillera les résultats et l'impact du projet dans ses zones d'intervention et leurs voisinages. Pour l'appropriation du projet, une rubrique de recommandations sera incluse dans ledit rapport.

## **ANNEXES**

Convention sur les Privilèges et Immunités des Nations Unies Approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 février 1946.

CPP FAO MALI 2013-2017

(Copie jointe)

Cadre de Programmation Par Pays (CPP) 2013-2017 de la FAO pour le Mali signé le 23 décembre 2013 par les Ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Assainissement, délégué chargé de l'Élevage de la Pêche et de la sécurité Alimentaire, et le Commissaire à la sécurité Alimentaire

## Annexe2 : Cadre de résultats du Projet

<b>Titre du Projet :</b>						
<b>Objectif spécifique du Fonds auquel le projet va contribuer</b>	<i>Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socio-économique et permettre un développement local inclusif</i>					
<b>Effet attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Hausse des revenus à travers la diversification des activités ex: Agriculture, foresterie, élevage, etc. améliorant les filets de sécurité pour les ménages vulnérables</i></li> <li><i>Réduction du niveau de pauvreté des ménages</i></li> </ul>					
<b>Indicateurs d'Effet</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence<sup>1</sup></b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
<i>Évolution des revenus globaux et par secteur d'activité d'un ménage</i>	<i>Commune de Youwarou</i>	Revenu (AD) <i>-Riziculture : 122500</i> <i>-Maraîchage : 15000</i> <i>Vente de bourgou : 20000</i>	<i>-Riziculture : 187500</i> <i>-Maraîchage: 60000</i> <i>Vente de bourgou : 30000</i>	Enquête auprès des ménages	AHDM/DRA	Les conditions climatiques sont favorables. Le contexte politico-sécuritaire est favorable. Adhésion des bénéficiaires
	<i>Commune de Soumpi</i>	<i>Riziculture : 60000</i> <i>Maraîchage : 15000</i> <i>Vente de bourgou : 25000</i>	<i>-Riziculture : 122500</i> <i>-Maraîchage : 30000</i> <i>Vente de bourgou : 40000</i>	Enquête auprès des ménages	AHDM/DRA	



	Commune de Diré	<i>Riziculture : 60000</i>	<i>-Riziculture : 122500</i>			
		<i>Maraîchage : 15000</i>	<i>-Maraîchage : 30000</i>	Enquête auprès des ménages	AHDM/DRA	
		<i>Vente de bourgou : 25000</i>	<i>Vente de bourgou : 40000</i>			
<i>Pourcentage d'évolution des disponibilités alimentaires d'une communauté</i>	<i>Commune de Youwarou</i>	5 tonnes/ha	6,5 tonnes/ha Soit 30%	Rapport de suivi de la campagne agricole	AHDM/ DRA	Les conditions climatiques sont favorables.  Le contexte politico-sécuritaire est favorable.  Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	5 tonnes/ha	6,5 tonnes/ha Soit 30%	Rapport de suivi de la campagne agricole	AHDM/ DRA	
	Commune de Diré	5 tonnes/ha	6,5 tonnes/ha Soit 30%	Rapport de suivi de la campagne agricole	AHDM/ DRA	
<i>Évolution du Taux de production du couvert ligneux</i>	<i>Commune de Youwarou</i>	5 ha	35 hectares soit 600%	Rapports annuels de l'ONG et des services techniques	AHDM /DREF	Les conditions climatiques sont favorables.  Le contexte politico-sécuritaire est favorable.  Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	10 ha	40 hectares soit 300%	Rapports annuels de l'ONG et des services techniques	AHDM /DREF	
	Commune de Diré	20 ha	50 hectares soit 150%	Rapports annuels de l'ONG et des services techniques	AHDM /DREF	
<i>Nombre de micro-entreprises créées en soutien à la diversification économique</i>	<i>Commune de Youwarou</i>	2 groupements	4 groupements d'épargnes soit un bond de 100%	Rapport mensuels de l'ONG et des services techniques	AHDM/DRD-ESA/DRDS-ES	Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	3 groupements	5 groupements d'épargnes soit un bond de 67%	Rapport mensuels de l'ONG et des services techniques	AHDM/DRD-ESA/DRDS-ES	
	Commune de Diré	10	15 groupements	Rapport mensuels de l'ONG et des services	AHDM/DRD-ESA/DRDS-ES	

		groupements	d'épargnes soit un bond de 50%	techniques		
<b>Produit Attendu 4.1 : Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière boisement</b>						
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
<b>4.1.1 Nombre d'exploitantes formées en reboisement</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	20 femmes	140 femmes	Rapport d'activités	AHDM/FAO/DREF	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	50 femmes	170 femmes	Rapport d'activités	AHDM/FAO/DREF	
	Commune de Diré	100 femmes	220 femmes	Rapport d'activités	AHDM/FAO/DREF	
<b>4.1.2 Nombre de pieds d'eucalyptus et de gommiers plantés</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	1000 pieds	49000 pieds d'arbres	Rapport d'activités	AHDM/FAO / DREF/	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	2000 pieds	50 000 pieds d'arbres	Rapport d'activités	AHDM/FAO / DREF	
	Commune de Diré	4000 pieds	52 000	Rapport d'activités	AHDM/FAO / DREF	
<b>4.1.3 Nombre de femmes formées en repiquage de Bourgou</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	50 personnes	80 personnes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO DRPIA/ /	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	20 femmes	60 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO /DRPIA	
	Commune de Diré	20 femmes	50 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO /DRPIA	
<b>1. Nombre d'hectares ensemencés en Bourgou</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	40 ha	60 ha	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	30 ha	60 ha	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/FAO	
	Commune de	30	60 ha	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/FAO	

	Diré					
<b>2. Nombre de productrices qui commercialisent le Bourgou</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	20femmes	40 femmes	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/ /FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	10 femmess	50 femmes	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/ /FAO	
	Commune de Diré	10 femmes	50 femmes	Rapport d'activités	AHDM/DRPIA/ /FAO	
<b>Produit 4.2 : Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables</b>						
<b>4.2.1 Nombre de périmètres maraichers mis en place après médiation sociale avec les leaders locaux</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	02	04	Rapport d'activités	AHDM/DRA/ /FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	03	05	Rapport d'activités	AHDM/DRA/ /FAO	
	Commune de Diré	05	07	Rapport d'activités	AHDM/DRA/ /FAO	
<b>4.2.2 Nombre de femmes formées sur les techniques de maraichage</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	60	70	Rapport d'activités	AHDM/DRA/FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	60	70	Rapport d'activités	AHDM/DRA/FAO	
	Commune de Diré	120	130	Rapport d'activités	AHDM/DRA/FAO	
<b>4.2.3 Nombre de périmètres irrigués réhabilités</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	10	11	Rapport d'activités	AHDM/ DRA/ /FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable,
	Commune de Soumpi	12	13	Rapport d'activités	AHDM/ DRA/ /FAO	

	Commune de Diré	15	16	Rapport d'activités	AHDM/ DRA/ /FAO	Adhésion des bénéficiaires
<b>4.2.4 Nombre de producteurs formés en technique de riziculture</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	300 personnes	330 personnes dont 15 femmes	Rapports d'activité	AHDM/ DRA/ /FAO	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	350 personnes	380 personnes dont 15 femmes	Rapports d'activité	AHDM/ DRA/ /FAO	
	Commune de Diré	400 personnes	430 personnes dont 15 femmes	Rapports d'activité	AHDM/ DRA/ /FAO	
<b>Produit 4.4: Soutien aux activités de conservation, de commercialisation des produits de l'élevage, de l'agriculture et des forêts</b>						
<b>4.4.1 Nombre de femmes formées sur la conservation et la commercialisation des produits</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	10 femmes	20 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	10 femmes	20 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	
	Commune de Diré	30 femmes	40 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	
<b>4.4.2 Nombre de productrices équipées en matériels</b>	<i>Commune de Youwarou</i>	10 femmes	20 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	Les ressources financières disponibles à temps, Le contexte politico-sécuritaire est favorable, Adhésion des bénéficiaires
	Commune de Soumpi	10 femmes	20 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	
	Commune de Diré	15 femmes	25 femmes	Rapport d'activités	AHDM/ FAO/DRA	

### Annexe 3 : Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à : Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique  
Durée du PC/Projet

Objectif Spécifique du Fonds :																	
Produits attendus du PC/Projet	Activités clés	Calendrier (Par activité)												Zone Géographique*	Organisation Participante responsable	Budget prévu (par produit/activité)  (US \$)	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
<b>Produit 4.1 : Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière reboisement</b>														<b>124 836</b>			
	4.1.1 Former 360 exploitantes en reboisement d'eucalyptus et gommiers	X				X									Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DREAF/Fond Climat Mali	<b>15 546</b>
	Activité 4.1.2 Plantation de 72000 eucalyptus et 72000 Gommiers			X			X								Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DREAF/Fond Climat Mali	<b>99 827</b>
	Activité 4.1.3. formation de 100 personnes en repiquage de bourgou		X							X					Communes de Youwarou, Soumpi et Diré		<b>2 210</b>
	Activité 4.1.4:Identification des sites et repiquage du bourgou	X													Communes de Youwarou, Soumpi et Diré		<b>3 700</b>
	Activité 4.1.5 Booster la commercialisation du Bourgou (formation de 100 femmes sur les techniques de conservation et de commercialisation du bourgou				X					X					Communes de Youwarou, Soumpi et Diré		<b>3 553</b>
<b>Produit 4. 2 : Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables</b>														<b>357 547</b>			

Activité 4.2.1: Installation de 6 périmètres maraîchers	X	X	X										Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	112 720
Activité 4.2.2: Formation des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère au niveau de 6 Périmètres	X		X			X			X				Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	6 135
Activité 4.2.3: Réhabilitation de 3 périmètres irrigués et appui aux bénéficiaires		X	X										Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	234 723
Activité 4.2.4: Formation de 90 producteurs/ices de riz sur les techniques de production de riz irrigué			X	X				X					Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	3 969
<b>Produits 4.4 Soutien aux activités de conservation , commercialisation des produits agro-sylvo pastoraux</b>															<b>46 880</b>
Activité 4.4.1 Achat de Kit d'équipement de transformation de produits agricoles (sechoir solaire, broyeuse motorisé, découpeuse manuel etc.)	X												Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	41 594
Activité 4.4.2 Formation de 30 transformatrices (2 sessions de 3 jours)			X			X							Communes de Youwarou, Soumpi et Diré	AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	2 643
<b>Coordination et Suivi-Evaluation</b>															<b>227 393</b>
Coordination														AHDM/FAO/Fond Climat Mali	146 389
Suivi-évaluation	X	X	X	X	X	X	X	X						AHDM/FAO/DRA/Fond Climat Mali	81004
<b>Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%</b>															<b>52966</b>
<b>Total de la 1ère Organisation Participante*(FAO)</b>															<b>52966</b>
<b>Total de la 2ème Organisation Participante* (AHDM)</b>															
<b>Budget prévu total (dont FAO voir tableau détaillé Excel)</b>															<b>809 622</b>

<b>BUDGET DU PROGRAMME</b>			
<b>CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES</b>	<b>MONTANT TOTAL (US\$)</b>	<b>Org. Part. 1</b>	<b>Org. Part.</b>
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	104 635	104 635	
2. Fournitures, produits de base et matériaux	295 786	295 786	
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	2 080	2 080	
4. Services contractuels	166 898	166 898	
5. Voyages	28 354	28 354	
6. Contreparties des transferts et subventions			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	158903	158903	
<b>Coûts totaux Org0. Part</b>	<b>756 656</b>	<b>756 656</b>	
8. Coûts d'appui indirects (FAO) 7%)	52 966	52 966	
<b>TOTAL Org. Part. Des N.U</b>	<b>809 622</b>	<b>809 622</b>	
<b>CODE ECONOMIQUE MALIEN (Trésor)</b>			
<b>TOTAL GENERAL DU PROGRAMME</b>			

#### Annexe 4 : Tableau des risques

Type de risque (ex. Organisationnel/ opérationnel/ financière/ technique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
Organisationnel	1. Dégradation du contexte politico-sécuritaire  Faible adhésion des bénéficiaires	I= 4 P= 2  I= 4 P= 2	- Augmenter les mesures sécuritaires, - Former le personnel sur la sécurité  Mettre un réseau de communication en matière de sécurité	FAO/AHDM/FAMA  Direction Nationale de l'agriculture, Collectivités, Organisations paysannes
Opérationnel	1. Non accessibilité des sites d'intervention 2. Retard dans l'identification des bénéficiaires  Les retards dans l'acquisition et la mise à disposition des biens et services	I= 4 P= 2  I= 4 P= 2  I= 4 P= 2	- Choix judicieux et transparent des sites - Démarrage rapide de la phase d'identification des bénéficiaires  Suivi des préparatifs d'acquisition des biens et services	DNA, Collectivités  DNA  DNA FAO
Financière	1. La non disponibilité des ressources financières	I= 5 P= 1	- Le Fonds Climat est suffisamment pourvu	AHDM/ Fonds Climat/FAO
Technique	1. Indisponibilité du personnel d'encadrement  Non disponibilité de l'assistance technique requise	I= 4 P= 2  I= 4 P= 2	- Sensibilisation et engagement DNP et parties prenantes pour la mise à disposition  Obtenir l'engagement et l'appui du Siège pour la mobilisation des experts identifiés	DNA/DRA

P= probabilité : 1 = faible \_ 2 moyen – 3 Fort - 4 élevé – 5 très élevé

I= impact : 1 = faible \_ 2 moyen – 3 Fort - 4 élevé – 5 très élevé